

L'EGYPTE CONTEMPORAINE

(LXIIIème ANNEE, JANVIER 1972, No. 347)

Rédacteur en Chef : Dr. GAMAL EL-OTEIFI
Secrétaire - Général
de la Société

Imp. AL-AHRAM
LE CAIRE, 1972

Prix : P.T. 50

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Les membres de la Société sont de quatre catégories : les membres actifs payant une cotisation de P.T. 150 par an, les membres cotisants, banques, institutions ou organismes publics et autres personnes morales payant une cotisation annuelle de L.E. 100 au minimum, les membres honoraires, égyptiens ou étrangers, ayant rendu d'éminents services à la Société ou aux sciences économiques, sociales ou juridiques et les membres correspondants, personnes résidant à l'étranger et collaborant aux activités de la Société et à ses publications.

Tous les membres ont droit au service gratuit de la revue de la Société.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Le prix de l'abonnement annuel à la revue est de P.T. 150 pour la R.A.E. et 72 shillings ou \$ 9.00 pour tous les pays faisant partie de l'Union Postale.

Les numéros non réclamés par Messieurs les Membres et Abonnés dans l'intervalle entre la parution de deux fascicules consécutifs ne leur seront livrés que contre paiement du prix.

Le prix du fascicule est de P.T. 50 pour la R.A.E. et 24 shillings ou \$ 3.00 pour l'étranger.

Les opinions émises par les collaborateurs de la revue n'engagent pas la responsabilité de la Société.

La reproduction et la traduction des articles publiés dans la présente revue sont interdites, sauf autorisation préalable de la Société.

Tout manuscrit soumis à « L'Egypte Contemporaine » devient la propriété de la Société.

Les demandes d'adhésion, d'abonnement ou d'information doivent être adressées au Secrétariat de la Société, Boîte Postale No. 732.

Siège : Le Caire, 16, Avenue Ramsès, Téléphone 52797.

SOMMAIRE

Articles

	<i>Pages</i>
PAUL DUBOIS : La planification française aujourd'hui ..	5
M. A. ELSHAHAT — S. Z. NASSAR : Onion situation : production and prices (Egypt 1960 — 1970) ...	25
M. NASRAT — T. ABOU-SHEASHA — A. ALONTO : A comparative study of the main features of agricultural co-operation in the Philippines and the A.R.E. ...	33
ISSAM EL-ZAIM : L'industrialisation et les sociétés arabes	49
M. SOLTAN ABOU-ALI : Coordination des plans et inté- gration économique (<i>en arabe</i>) ...	5
HISHAM METOUALLI : La coopération monétaire entre les pays du Marché Commun Européen (<i>en arabe</i>) ...	31
YEHIA A. NASR : Les principaux traits de la convention sur le Fonds Arabe pour le Développement Economique (<i>en arabe</i>) ...	45
MOHAMAD A. KH. OMAR : La justice populaire en Egyp- te (<i>en arabe</i>) ...	59
ABDEL DAYEM EL SAWI : Le rôle du gaz naturel dans le développement économique (<i>en arabe</i>) ...	103
AHMAD S. SAAD : Lumières sur l'économie israélienne (<i>en arabe</i>) ...	109
SAAD EL DINE ASHMAOUI : Organisation du transport des marchandises en République Arabe d'Egypte (<i>en arabe</i>) ...	159
SALIB BOUTROS : Economics of newsprint and magazine paper (<i>en arabe</i>) ...	179
AHMAD S. HASSANEIN : La valorisation agricole (<i>en arabe</i>) ...	191
Livres nouveaux : commentaire (<i>en arabe</i>) ...	213

LA PLANIFICATION FRANÇAISE AUJOURD'HUI*

PAUL DUBOIS

Depuis 1946, cinq Plans ont marqué le développement de l'économie française. Un sixième Plan vient d'être adopté par le Parlement français, en juin 1971. Cependant, les interrogations sur l'utilité de la planification ne manquent pas en France. Un plan est-il utile dans un pays où, après une période de guerre et de reconstruction, l'économie de marché s'est rétablie ? Est-il utile alors que les expériences d'autres pays occidentaux semblent montrer que la réussite économique ne nécessite pas la planification ? Une planification nationale est-elle d'ailleurs encore possible dans une économie largement ouverte sur l'extérieur, dans laquelle l'Etat a renoncé à certains moyens d'interventions, dans laquelle l'influence des décisions prises par des entreprises ou des Etats étrangers prend une importance accrue ?

Certains se demandent aussi si les engagements que le Gouvernement prend pour une durée de 5 ans dans le cadre du Plan ne limitent pas sa liberté de manœuvre, si les débats publics sur l'avenir qui caractérisent en France la préparation du Plan n'avivent pas les revendications sociales et les insatisfactions, si les travaux de planification ne devraient pas rester internes à l'administration et garder un caractère confidentiel.

Cependant, et ce sera le deuxième point de mon introduction, la planification par les grandes entreprises et par les administrations de leur propre activité est en plein développement dans tous les pays occidentaux.

C'est le cas de l'Allemagne qui effectue depuis quelques années une programmation budgétaire pluriannuelle, fondée sur des prévisions économiques d'ensemble à cinq ans.

C'est surtout le cas des Etats-Unis, dont on connaît pourtant l'hostilité de principe à l'idée de planification et l'atta-

(*) Conférence prononcée au Caire au siège de la Société Egyptienne d'Economie Politique, de Statistique et de Législation, le 4 Décembre 1971.

chement de principe au libéralisme économique et au marché. Dans nul autre pays occidental, les travaux de prévision économique ne sont aussi poussés. Les grandes entreprises notamment établissent des plans comportant :

- des objectifs à long terme, à 20 ans (planning) ;
- des perspectives à moyen terme, à 5 ans (programming) ;
- des programmes à court terme, à 1 an (budgeting).

Cette méthode appelée P.P.B.S. (planning programming budgeting system) a été introduite par Mac Namara en 1961 au sein du ministère de la défense nationale et étendue en 1965 à l'ensemble de l'administration américaine par le président Johnson. Aussi l'économiste américain Galbraith a pu montrer dans l'ouvrage «Le nouvel Etat industriel» qu'une planification économique d'ensemble entre le système industriel et l'Etat tendait à s'instaurer aux Etats-Unis. Mais cette planification reste informelle, n'est pas l'objet d'un débat politique public, reste limitée dans son champ et ses objectifs.

En France aussi les entreprises, surtout les grandes, commencent à planifier leur propre développement. C'est aussi le cas des administrations techniques où se développent les méthodes de R.C.B. (rationalisation des choix budgétaires), analogues au P.P.B.S. américain. C'est le cas de la plus puissante des administrations françaises, le ministère des finances où se développent les travaux de prévision et de programmation économique d'ensemble qui apparaissent nécessaires pour cadrer l'action quotidienne. D'autre part, comme nous le verrons tout à l'heure, le patronat français s'est engagé activement dans la préparation du VIème Plan pour faire de celui-ci un instrument au service des entreprises dans la concurrence internationale.

Ainsi, il n'y a pas en France, selon le mot de Pierre Mendès-France, une déplanification. Il y a plutôt une transformation de la nature de la planification, liée au changement des structures économiques. C'est ce que nous allons maintenant examiner. Pour ce faire, je retracerai en premier lieu une histoire en raccourci de la planification française du 1er au Vème Plan. En

second lieu, je montrerai quelles sont les caractéristiques actuelles de la planification française. Enfin, en troisième lieu, je présenterai le contenu du VIème Plan.

1 — Histoire en raccourci de la planification française du 1er au VIème Plan.

1 — Le Premier Plan : «modernisation ou décadence» ?

En 1946 le capitalisme français semble à bout de souffle. Depuis quinze ans, c'est la stagnation économique. Il y a eu la grande crise des années 1930, dont la France se relevait à peine au début du deuxième conflit mondial, puis les destructions de la guerre. Aucun grand pays capitaliste n'a derrière lui un tel passif.

Mais une volonté de renaissance est née des épreuves de la guerre et des luttes de la Résistance et s'affirme dans l'enthousiasme qui suit la Libération. C'est dans ce climat que Jean Monnet convainc le Général De Gaulle, au début de 1946, d'instaurer une planification. L'idée avait germé au sein du Comité National de la Résistance. L'ensemble des forces sociales, les organisations syndicales notamment, soutiennent le Plan. Avec les nationalisations, la Sécurité Sociale, l'instauration des comités d'entreprise, le Plan apparaît à certains comme un élément de la mise en place d'une économie socialiste. Pour Jean Monnet, dont la foi est communicative, le Plan est l'instrument qui permettra à la France d'échapper à la décadence et de s'engager dans la voie d'une modernisation accélérée de l'économie.

L'objectif central du 1er Plan (1947 - 1950) est la reconstruction. Il s'agit de développer à un rythme accéléré le potentiel de production des grands secteurs de base de l'économie, dont la croissance commande à l'époque l'expansion de toutes les autres activités économiques. Des programmes d'investissement impératifs et ambitieux sont établis pour six secteurs de base : charbon, électricité, acier, ciment, machinisme agricole, transports.

En même temps, le 1er Plan énonce une philosophie économique nouvelle. Alors que le dirigisme règne, Jean Monnet crée

les Commissions de modernisation, lieux de discussions entre administrations, organisations professionnelles et syndicales et lance l'idée d'économie «concertée». Alors que le protectionnisme est général, le 1er Plan affirme la nécessité de s'engager dans un processus d'ouverture des frontières.

2 — Le IIème et le IIIème Plan : l'acheminement vers une économie de concurrence internationale.

Le IIème Plan (1954 - 1957) définit des «actions de base», le IIIème Plan (1958 - 1962) des «tâches impératives». Les recommandations des Plans concernent la formation professionnelle, la recherche, l'organisation des marchés agricoles, les investissements et leur financement, etc. Les débats qui marquent la préparation des Plans, la référence que constituent les Plans, contribuent à stimuler certaines réformes de structure.

Les idées dominantes sont celles de la restauration de la concurrence et de l'ouverture sur l'extérieur. «C'est un des objectifs essentiels du nouveau Plan que de restaurer dans l'économie le jeu de la concurrence», affirme le IIème Plan (page 26). «Notre pays ne peut choisir une politique de protectionnisme et de repliement sans risquer du même coup de se retrouver, dans quelques années, appauvri, isolé et comme rejeté de l'histoire» proclame le IIIème plan (alinéa 26).

La modernisation de l'économie et l'expansion restent les objectifs majeurs des Plans. L'étude des conditions de la croissance conduit au développement d'outils techniques de planification: comptabilité nationale et projections. Des prévisions relatives à l'ensemble des productions sont désormais effectuées. Elles montrent comment, au terme du Plan, s'équilibreront des productions et débouchés en expansion. Le malthusianisme hérité des quinze années de stagnation qui ont précédé la Libération n'est pas encore mort au début des années 1950. La préparation des Plans contribue à substituer l'image d'une économie en croissance à celle d'une économie stagnante ou menacée par la crise.

3 — Le IVème Plan : «Une idée moins partielle de l'homme» ?

Le redressement de l'économie française après la crise de 1957 - 1958, l'entrée de la France dans le Marché Commun, la perspective de l'arrivée à l'âge d'activité des générations nombreuses nées dans l'après-guerre, la stabilité politique et l'assise dont bénéficient les débuts de la Vème République, l'attachement du Général De Gaulle à l'idée de Plan créent un climat favorable à la planification.

Les pouvoirs publics s'engagent de façon accrue dans la planification. Le Général De Gaulle qualifie le Plan d'«ardente obligation». Le Plan devient un «acte politique». Les perspectives de croissance des équipements collectifs figurant dans le Plan prennent un caractère contraignant. Effectivement, les perspectives ambitieuses tracées seront approximativement réalisées.

La « concertation » entre administrations et organisations professionnelles et syndicales connaît une vive impulsion au sein des Commissions de modernisation du Plan. Un taux d'expansion élevé est fixé (5,5% par an) et surtout un rythme de croissance des équipements collectifs rapide (10% par an).

Le « Plan de modernisation et d'équipement » devient «Plan de développement économique et social». Au delà du thème de l'expansion, de la modernisation et de la priorité aux investissements, les préoccupations de répartition des fruits de l'expansion d'une part, d'aménagement du territoire et d'action régionale d'autre part apparaissent pour la première fois dans le Plan.

4 — Le Vème Plan 1966 - 1970 «dans le monde de la compétition où nous sommes entrés sans esprit de retour»

L'exécution du IVème Plan est mise en question par un dérapage des prix et un déséquilibre extérieur en 1963. Un plan de stabilisation est élaboré et mis en œuvre par le ministre des finances, Valéry Giscard d'Estaing. Ce n'est pas la première fois que la conjoncture met en cause le Plan. Cela était déjà arri-

vé lors du démarrage du IIIème Plan. Mais l'ampleur de la mise en question est cette fois-ci beaucoup plus grande.

L'économie française est désormais largement ouverte sur l'extérieur. Les déséquilibres extérieurs semblent inacceptables. L'exigence de la compétitivité apparaît prioritaire. Elle conditionne à la fois «l'indépendance économique», l'expansion et l'emploi. L'appartenance de la France au Marché commun limite strictement les possibilités d'utilisation des instruments classiques de réduction du déficit extérieur : contingentements, élévation des barrières douanières et, à la limite, dévaluation. Il devient nécessaire de limiter strictement les hausses de prix intérieurs. Ceci suppose notamment un ralentissement de la croissance des salaires nominaux.

Avec la «conférence des revenus» tenue fin 1963, le commissaire au Plan, Pierre Massé, tente de lever la contradiction entre l'expansion et la stabilité des prix par l'instauration d'une politique contractuelle des revenus. Mais il apparaît que ni les organisations syndicales, ni le patronat, ni même le gouvernement ne sont prêts à s'engager dans cette voie.

Une autre solution serait de pratiquer une politique active de réformes de structures. Mais celle-ci, dans le climat politique du moment, apparaît difficile à mettre en œuvre. D'autre part, ses effets ne pourraient être immédiats. Dans ces conditions, une seule voie est ouverte : accepter une certaine «détente sur le marché du travail» dont on espère que, sans être trop importante, elle pèsera suffisamment sur les hausses de salaires pour réduire la hausse des prix.

Telle est la logique du Vème Plan. Elle se traduit par l'adoption d'un taux d'expansion de 5% par an entre 1965 et 1970 «légèrement en retrait de la limite physique de nos possibilités».

A défaut de politique des revenus, le Vème Plan présente, et c'est une innovation, une programmation en valeur et notamment des «normes indicatives» relatives à la progression souhaitée des revenus.

Le Vème Plan est en voie d'exécution de façon à peu près conforme aux perspectives qu'il avait tracées lorsque la crise sociale de mai 1968 fait voler en éclats les équilibres économiques et la réalisation du Plan. Le bilan total de l'exécution du Vème Plan après la mise en œuvre d'un plan de redressement en 1969 est très sommairement le suivant. L'objectif d'expansion est dépassé. La priorité à l'investissement sur la consommation est encore plus forte qu'il n'était visé. Cependant le retard est sensible sur les équipements collectifs. D'autre part, les écarts pour les prix et revenus entre les normes visées et les réalisations sont importants. Les prix ont évolué beaucoup plus vite qu'il n'était visé. Les normes de freinage des revenus salariaux et des revenus des entrepreneurs individuels non agricoles n'ont pas été respectées. Les revenus agricoles n'ont pas été revalorisés. Parmi les revenus, seule l'évolution des prestations sociales a été conforme à la norme fixée. Mais ce ne sont pas seulement les conséquences de mai qui mettent en question le Vème Plan. Ce sont aussi les origines de la crise qui mettent en cause sa logique : dans une société en mutation, du fait notamment de la concurrence internationale, les tensions ont été telles que le développement du chômage et la limitation des progrès du pouvoir d'achat des salariés ont conduit à une situation explosive.

Cinq Plans, quel bilan ?

A l'issue de ce rapide historique la continuité des objectifs de la planification française apparaît frappante. Dans les Plans, qui jalonnent cinq ans de croissance économique et de transformation rapide de la société française, s'affirme une volonté constante de modernisation et d'expansion économiques, d'ouverture sur l'extérieur et de restauration du jeu de la concurrence et du marché. Les planificateurs apparaissent constamment selon le mot de l'économiste anglais Shonfield comme un «lobby de l'expansion».

Mais d'un autre côté, l'évolution de la planification est profonde. La nature des situations économiques a considérablement évolué depuis les premiers Plans : ouverture des frontières ; aléas accrus ; importance croissante des problèmes d'évolution de prix et revenus ; substitution d'instruments d'action «indirects» de l'Etat, (tels que fiscalité, tarifs publics, prêts, etc.) aux con-

trôles quantitatifs directs et mesures réglementaires. Tous ces changements traduisent, pour l'essentiel, le développement des forces du marché. Ils conduisent à des modifications importantes dans la nature de la planification.

Ainsi l'accent se déplace des aspects «physiques» de l'économie (productions, investissements et débouchés) vers les problèmes de prix, de revenus, de financement. Il ne s'agit plus d'assigner des objectifs physiques au développement des productions (comme pour les six secteurs de base du 1er Plan). Celui-ci relève désormais des mécanismes du marché et de la concurrence internationale. Il s'agit d'étudier comment l'Etat peut utiliser au mieux les moyens dont il dispose: fiscalité, tarifs publics, dépenses publiques, aménagement des circuits financiers.

Au Plan, projet politique, tendent à se substituer d'une part un système d'études et de prévisions, d'autre part des techniques de gestion planifiée et des méthodes de rationalisation d'une économie de marché.

II — Caractéristiques actuelles de la planification française.

Je vais préciser ces points avec la deuxième partie de mon exposé, consacrée aux caractéristiques actuelles de la planification française. J'analyserai successivement :

- le rôle et la portée de la planification
- les institutions de la planification
- l'évolution des techniques de planification

1 — Rôle et portée de la planification

Aujourd'hui, le Plan français n'est plus considéré comme un projet de développement, que toutes les forces sociales auraient la volonté de mettre en œuvre, comme ce fut le cas pour le 1er Plan. En effet, il n'existe pas de consensus social en France. La France est un pays socialement et politiquement divisé. S'il existe une majorité de gouvernement qui bénéficie d'une large assise dans le pays, une partie importante des Français refusent l'économie et la société capitalistes. Parmi eux,

beaucoup pensent que le Plan n'est en France qu'un outil au service du capitalisme. Quant à la majorité politique, attachée à l'économie de « libre entreprise », elle refuse évidemment de faire du Plan un instrument central de direction de l'économie. Plus modestement la planification française joue en pratique deux rôles.

i. En premier lieu la préparation du Plan est faite d'études et de prévisions largement diffusées, d'échanges d'informations entre administrations et secteurs privés, de débats publics qui tendent à influencer dans le sens tracé par le Plan le comportement des forces sociales. L'influence du Plan sur les mentalités concerne aussi bien les entreprises que les administrations. Donnons quelques exemples. Premier exemple : les discussions avec les représentants professionnels agricoles ont aidé à faire prendre conscience à ceux-ci que la diminution de la population agricole était une évolution inéluctable. Dès lors, le problème de la politique agricole n'était plus de chercher les moyens de freiner cette diminution, mais au contraire de l'organiser au mieux. Deuxième exemple plus récent : les travaux de préparation du VIème Plan ont donné l'occasion à l'état-major du patronat français de prendre position avec force en faveur d'une accélération de l'industrialisation et d'une priorité à l'industrie. Ceci a aidé à convaincre de nombreux chefs d'entreprise qu'il fallait modifier leurs comportements : par exemple consentir des efforts accrus de formation professionnelle des travailleurs ou encore améliorer la condition ouvrière en payant au mois les ouvriers au lieu de les payer à l'heure. Mais les attitudes des administrations ont été également modifiées : celles-ci commencent par exemple à être convaincues qu'il faut réformer les circuits financiers pour favoriser le financement de l'industrie.

ii. Mais pour les administrations et pour les pouvoirs publics, la planification est plus qu'un processus d'information économique, d'évolution des esprits et d'influence. Le Plan est une référence, un outil pour la politique économique. Je dis bien un outil pour la politique économique et non l'inverse : la politique économique n'est pas l'outil du Plan. En effet dans un système économique dominé par les lois et les forces du marché, l'Etat n'est pas le chef d'orchestre du développement économi-

que. Les décisions sont, fondamentalement, le fait des entreprises. L'Etat a cependant un rôle économique propre. Il faut d'abord effectuer la régulation conjoncturelle de l'économie. L'Etat exerce aussi une fonction de redistribution des revenus. Ainsi, en France, 40 % des revenus issus de la production vont aux administrations et 20 % sont redistribués aux particuliers sous forme de prestations sociales (sécurité sociale pour la maladie, allocations familiales, retraites pour les personnes âgées...). L'Etat effectue aussi des investissements importants : équipements collectifs et investissements des entreprises publiques. Au total, 50 % des investissements sont effectués en France par des centres de décision publics. Il doit enfin résoudre certains problèmes structurels posés par le développement. Pour guider ses décisions en ce domaine, des instruments sont indispensables : le Plan est l'un de ces instruments. Il permet ainsi de mieux gérer le fonctionnement d'une économie de marché.

Concrètement, le Plan français comporte aujourd'hui trois catégories de référence pour la politique économique :

— Il définit des perspectives générales de développement économique à moyen terme, sous forme notamment d'objectifs quantifiés (expansion, emplois de la production par grandes masses...) ainsi que les lignes d'ensemble de la politique économique associée; ces perspectives s'inscrivent dans un ensemble complet de prévisions économiques associées au Plan ;

— il contient des engagements relatifs aux programmes d'investissements publics, investissements des entreprises publiques et équipements collectifs ;

— il comporte enfin un grand nombre de suggestions ou recommandations touchant à des mesures ou réformes : formation professionnelle, aménagements des circuits financiers, fiscalité, encouragements à l'épargne, tarifications publiques, subventions...

2 — Les institutions

Je serai bref sur ce point pour éviter des descriptions institutionnelles toujours un peu fastidieuses. Je voudrais seule-

ment insister sur quatre caractéristiques importantes du dispositif institutionnel de planification français et son évolution récente.

1ère caractéristique. La préparation du Plan associe depuis le 1er Plan, au sein de commissions du Plan, les administrations, les organisations patronales et des représentants des chefs d'entreprises privées et enfin les organisations syndicales. Ces commissions du Plan sont une caractéristique essentielle et originale de la planification française. L'élaboration du Plan n'est pas seulement l'affaire du gouvernement et de l'administration. Organisations patronales et syndicales peuvent influencer directement sur le contenu des Plans.

2ème caractéristique. Après avoir été surtout une confrontation entre administrations, patronat et syndicats, la préparation des Plans a suscité aussi, à partir du Vème Plan, des discussions poussées entre administrations. A côté des commissions du Plan se sont développés des groupes de travail interadministratifs. Ceci a notamment été le cas pour le ministère des finances, qui a créé des groupes finances plan. Ces groupes sont un facteur important du développement de la planification par les administrations de leur propre activité.

3ème caractéristique. La préparation du Plan est devenue de plus en plus un acte gouvernemental. Depuis le Vème Plan, elle donne lieu à deux débats devant le Parlement: pour le vote des options du Plan et pour le vote du Plan proprement dit. Pour le VIème Plan, elle a nécessité de nombreuses réunions interministérielles et des arbitrages du 1er ministre et même du Président de la République.

4ème caractéristique. Parmi les experts qui participent à la préparation du Plan, ceux de l'administration sont les plus nombreux. Le degré de technicité des travaux de planification s'est élevé en même temps que se développait l'appareil d'information statistique, de comptabilité nationale et d'étude de l'administration. Aux côtés du Commissariat au Plan, responsable de la planification se sont ainsi développés les travaux d'analyse et de prévision économiques. Les travaux techniques les plus importants, et notamment les travaux de synthèse économiques

sont aujourd'hui effectués par l'I.N.S.E.E. (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) et la Direction de la Prévision qui, tous deux, appartiennent au ministère des finances. Des liens étroits sont ainsi établis entre les statisticiens, les comptables nationaux, les spécialistes de prévision économique, les planificateurs, entre les théoriciens et les praticiens.

3 — L'évolution des techniques

Là aussi, je serai bref. Je voudrai seulement préciser deux traits de l'évolution des techniques de planification française.

Premier trait. Les projections en valeur (projection de prix, revenus, projections financières) ont pris une importance accrue, et aujourd'hui déterminante, dans l'ensemble des travaux de prévision économique. Les structures de l'économie française ont en effet profondément évolué depuis le 1er Plan. Jusqu'à ce que l'économie française soit pleinement exposée à la concurrence internationale, c'est-à-dire jusque vers le milieu de l'exécution du IVème Plan (1963), la demande intérieure était à titre principal satisfaite par la production intérieure. Les problèmes étaient alors surtout des problèmes d'équilibre entre la production et la demande intérieure et de croissance physique. Par exemple, pour résorber le sous-emploi, il s'agissait essentiellement de stimuler la demande. En économie ouverte, il n'en est plus de même. Accroître la demande peut aboutir à une augmentation des importations et non de la production intérieure. Il ne suffit plus de produire pour vendre. Il faut produire à des prix compétitifs. L'évolution des prix commande alors l'évolution non seulement de la demande, mais aussi de l'offre. En même temps, comme je l'ai déjà noté, le type d'intervention de l'Etat dans l'économie, les instruments de politique économique changeaient de nature : aux contrôles directs quantitatifs de l'Etat et à l'économie dirigiste de répartition héritée de la guerre, s'est substituée une économie de marché dans laquelle l'Etat intervient surtout par la fiscalité, les tarifs publics, le financement, c'est-à-dire sur des variables en valeur de l'économie.

Deuxième trait. Les projections macroéconomiques sont maintenant effectuées avec des modèles de «simulation» économique. A ceci est lié un renversement d'approche économique.

Autrefois, les projections étaient effectuées par des méthodes empiriques, à la main, et leur point de départ était les objectifs à satisfaire. Aujourd'hui, les projections résultent de modèles économiques, traités sur ordinateur et surtout leur point de départ sont les comportements des agents économiques et les actions de politique économique. Il en est notamment ainsi pour l'établissement des projections économiques d'ensemble qui sont au cœur de l'établissement du Plan. Celles-ci sont maintenant établies avec un modèle, appelé «FIFI» (abrégié de Physico-financier). Ce modèle prend en compte l'ensemble des interdépendances clairement identifiées entre offre, prix, revenus et demande: il lie organiquement évolution en volume et en valeur.

L'approche par «simulation» ne supprime pas la nécessité de définir des objectifs. Mais désormais les résultats souhaités doivent être liés aux actions de politique économique qui permettent de les obtenir, compte tenu des comportements escomptés des agents économiques (et de l'environnement international). Le taux d'expansion, le niveau du chômage, la hausse des prix, l'équilibre extérieur apparaissent désormais pour ce qu'ils sont dans une économie de marché: comme le résultat des comportements des agents économiques et des actions de politique économique et non comme des variables dont l'évolution pourrait être directement décidée par les pouvoirs publics.

III — Le VIème Plan : l'impératif industriel

Il me reste maintenant, pour achever ce panorama d'ensemble de la planification française aujourd'hui, à présenter le contenu même du VIème Plan. Pour comprendre la nature des options effectuées, le plus simple est de retracer l'histoire de leur élaboration progressive. Cette histoire comporte trois étapes principales :

— le diagnostic, c'est-à-dire la prise de conscience des problèmes du développement français ;

— l'exploration des solutions possibles, qui a conduit à établir trois schémas de développement possible de l'économie française d'ici 1975 ;

— le choix et la définition précise d'un schéma de développement.

1 — Le diagnostic

La première étape de la préparation publique du VIème Plan s'amorce, en octobre 1969, avec un examen critique de l'évolution passée et de la situation présente de l'économie française. Cet examen fait apparaître trois grandes faiblesses :

— la compétitivité des entreprises est mal assurée, soit que ces entreprises ne soient pas bien gérées, soit que leur « environnement » soit défaillant : retards pour certaines infrastructures, recherche mal orientée, appareil de formation professionnelle insuffisant...

— l'économie et la société françaises doivent faire face à des mutations particulièrement importantes : accélération des départs de l'agriculture, régression d'industries traditionnelles comme les charbonnages ou les industries textiles, concentrations dans l'industrie, etc.; sur le plan géographique cela se traduit par le déclin de certaines régions et par une urbanisation accélérée. Ces mutations entraînent des charges considérables : il faut à la fois aider les groupes sociaux qui sont touchés, financer les reconversions, développer des activités nouvelles.

— dans le domaine social enfin, les Français souffrent d'une inégalité trop importante dans la répartition des revenus (les ouvriers étant particulièrement mal rémunérés), de relations de travail trop hiérarchisées et de conditions de vie pénibles, dans les grandes agglomérations urbaines notamment (longueur des trajets domicile — travail, encombrements, insuffisance d'espaces verts...).

Les problèmes macroéconomiques du développement sont éclairés par des « projections tendancielle » de l'économie française d'ici 1975. Ces projections sont établies avec le modèle FIFI dont je vous ai parlé. Ces projections reposent sur l'hypothèse de la poursuite de certaines tendances et du maintien des comportements et des mécanismes qui ont joué dans le passé.

Ces projections montrent qu'en l'absence d'ajustements dans les comportements des agents économiques et d'une politique économique adaptée, l'économie française tendrait à évoluer à moyen terme vers des zones de tensions graves :

— croissance (5,4 % par an entre 1970 et 1975) insuffisante pour occuper toute la main d'œuvre disponible (400.000 chômeurs en 1975) ;

— hausses de prix élevées (3,5 % par an), accompagnées d'un déséquilibre de la balance des paiements inacceptable ;

— progression des salaires réels sensiblement réduite par rapport au passé.

— déficit important des finances publiques.

Ces problèmes sont liés à l'insuffisance de compétitivité du secteur le plus exposé à la concurrence internationale, c'est-à-dire l'industrie. Les premières études de variantes effectuées avec le modèle montrent que, pour résoudre ces problèmes, il faut agir sur les différents facteurs de la formation des coûts et des prix industriels : productivité de la main d'œuvre ; allocation des investissements et utilisation du capital ; gestion des stocks ; progression des charges fiscales et des cotisations sociales et tarifs publics ; taux d'autofinancement. Ces études montrent aussi le rôle décisif joué par l'évolution des prix des secteurs abrités de la concurrence internationale qui influent notamment sur les coûts du secteur industriel et le pouvoir d'achat des salariés. Elles montrent enfin que les hausses de prix sont largement liées aux mécanismes de formation des revenus — salaires, revenus des entrepreneurs individuels, profits des sociétés — et que les poussées inflationnistes qui trouvent leur origine dans ces mécanismes conduisent à la fois à une limitation de l'expansion et du pouvoir d'achat, à une situation de l'emploi moins bonne et au déséquilibre extérieur.

2 — L'exploration des solutions possibles

La deuxième étape de la préparation du VI^{ème} Plan est la recherche des solutions aux problèmes ainsi mis en évidence.

Deux impulsions orientent les travaux de planification vers la définition de schémas de développement bien caractérisés :

— la prise de position du patronat (fin novembre 1969) et les travaux de la commission de l'industrie en faveur d'une croissance forte et d'une priorité au développement industriel ;

— la définition, sous l'impulsion du ministère des finances, à partir de fin novembre 1969, de normes pour les finances publiques : stabilité de la pression fiscale globale, équilibre rigoureux de l'ensemble des administrations.

Au total, à l'issue de la première phase des travaux des commissions du Plan, il apparaît que trois schémas de développement sont envisageables :

— un schéma caractérisé par une appréciation prudente de l'évolution des économies étrangères et des progrès de productivité ainsi que par une politique très stricte des finances publiques : la politique économique consiste alors, pour l'essentiel, à modérer la demande intérieure ; le taux d'expansion correspondant à ces hypothèses était de 5,5% par an ; l'équilibre extérieur serait, dans ces conditions, assuré, mais le chômage serait important.

— un schéma de « transformations structurelles accélérées », caractérisé par une politique économique structurelle très active ; le taux d'expansion correspondant était de 6,5 % par an ; le schéma impliquait un haut niveau d'emploi, mais également des risques importants de dérapage sur les prix et l'équilibre extérieur ;

— un schéma intermédiaire, caractérisé à la fois par une politique d'accompagnement des changements structurels, visant à stimuler le développement d'une offre compétitive et par une politique d'équilibre budgétaire destinée à maîtriser la demande ; le taux d'expansion correspondant était de 6 % par an.

Ce schéma intermédiaire est en définitive retenu par le Gouvernement. Aussi, et ce sera le dernier point de ma conférence, je vais le présenter un peu plus en détail.

3 — Le contenu du VIème Plan

i. Trois objectifs principaux caractérisent le schéma de développement du VIème Plan.

— l'objectif fondamental est la **compétitivité économique** ; celle-ci est attendue en premier lieu de la priorité au développement industriel ; elle est attendue en second lieu de l'équilibre strict des finances publiques.

— les deux autres objectifs, mais dont la satisfaction apparaît commandée par le premier, sont l'**amélioration des conditions d'existence** et une **plus grande solidarité**. Ces deux objectifs sont par ailleurs commandés par un choix en faveur de la stabilisation de la pression fiscale globale. Compte tenu de ce dernier choix, les marges de manœuvre sont assez faibles. Aussi a-t-il été prévu que des dépenses nouvelles de prestations sociales en faveur des personnes âgées et des handicapés devraient être compensées par des économies sur le coût du système de santé permettant de ralentir la progression des dépenses de Sécurité Sociale. Parmi les équipements collectifs, ceux qui favorisent la compétitivité industrielle seraient prioritaires. Cependant, parmi ceux qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie, un effort important serait consenti en faveur des équipements urbains.

ii. La politique économique visant à assurer la réalisation de ces objectifs est fondée sur deux volets.

— En premier lieu, une **politique de stimulation de l'offre**. Il s'agit essentiellement d'actions sur « l'environnement » des activités productives : politique active de l'emploi et de la formation professionnelle ; aménagement des circuits financiers au profit de l'industrie ; réorientation en faveur des industries des dépenses publiques consacrées à la recherche ; priorité aux équipements collectifs qui favorisent la compétitivité industrielle (télécommunications, infrastructures de transports — par exemple 1.400 kms. d'autoroute —) ; grande rigueur dans la gestion du secteur productif public ; politique de concurrence dans les secteurs abrités.

— En second lieu, une **politique de maîtrise de la demande**. L'instrument essentiel est la gestion des finances publiques et a-

vant tout l'équilibre strict des finances publiques. Il est également prévu d'encourager l'épargne et de pratiquer une politique active des prix.

iii. De ces actions de politique économique et des comportements des agents économiques sont attendus le plein emploi, des hausses de prix limitées à 3,2 % par an et un équilibre extérieur fondé sur un excédent important sur les biens industriels (15 milliards de francs en 1975). Il est enfin escompté une expansion de 6 % par an, globalement proche de celle observée par le passé. Mais cette expansion serait fondée sur une croissance relative de l'industrie par rapport aux autres secteurs de l'économie plus rapide que par le passé : 7,5% par an au lieu de 7%. 230.000 emplois industriels seraient créés entre 1970 et 1975, contre 180.000 entre 1965 et 1970. L'impératif industriel, réclamé par l'aide moderniste du Patronat français, apparaît ainsi comme une clé de voûte du VIème Plan.

BIBLIOGRAPHIE SUR LA PLANIFICATION FRANÇAISE

- **Documents officiels** et notamment textes des Plans et des rapports sur les options du Vème et du VIème Plan (Imp. officielle, Paris).
- **Quatre ouvrages généraux sur la planification française**
Atreize : (ouvrage collectif animé par P. DUBOIS).
La planification française en pratique ; les éditions ouvrières (Economie et Humanisme, coll. initiation économique), 1971
- Claude Gruson : Origine et espoirs de la planification française. Dunod, Paris, 1968.
- Claude Gruson : Renaissance du Plan, Ed. du Seuil, Paris, 1971.
- Pierre Massé : Le Plan ou l'antihazard. Gallimard, Paris, 1965
- **Sur les techniques de planification.**
I.N.S.E.E. (division des Programmes) : Méthodes de programmation dans le Vème Plan. Etudes et Conjoncture, décembre 1966.
- Michel Aglietta et Raymond Courbis : Un outil pour le Plan : le modèle FIFI. Economie et statistique, mai 1969.
- Groupe technique de la Commission de l'Economie générale et du financement : Le modèle physico-financier dans la préparation du VIème Plan, la documentation française, Paris, 1971.
- M. Aglietta, P. Dubois, J. P. Pagé, Ch. Sautter, C. Seibel, B. Ullmo : Etudes macroéconomiques pour 1975, collections de l'I.N.S.E.E. 1971.

100 100

100 100

100 100

100 100

100 100

100 100

100 100

100 100

100 100

100 100

100 100

100 100

ONION SITUATION : PRODUCTION AND PRICES

(EGYPT, 1960 — 1970)

M. A. ELSHAHAT,*PH.D. — S. Z. NASSAR,**PH.D.

Introduction

During the sixties the value of onion exports ranged from L.E. 3.6 millions in 1960 to L.E. 8.9 millions in 1967. Also the total value of exports of onion accounted for 1.9% in 1960 and 2.6% in 1969 of the value of all exports.

Yet the cultivated land, yield per feddan and net income per feddan have shown a downward trend in the last few years. It seems that onion producers are shifting their land away from onion production. Therefore, it is very essential to shed some light on onion production and its prices.

Objectives of the study

The objectives are :

- 1 --- to investigate the trends in onion production, cost per cantar, farm price, net income per feddan and export and world prices.
- 2 -- to investigate the relationship (if any) between :
a — farm price and cost per cantar, b — farm price and export price, and c — export price and world price.

* Associate Professor of Agricultural Economics, College of Agriculture at Minya, Assiut University.

** Lecturer of Agricultural Economics, College of Agriculture at Minya, Assiut University.

Source of Data

The main sources are :

- 1 — The Department of Agricultural Economics and Statistics, Ministry of Agriculture, Egypt.
- 2 — The Central Agency for Public Mobilization and Statistics.
- 3 — The Ministry of Planning.

Findings

Trends

Cultivated land

$\hat{Y} = 53.3 - 1.9 X$, where $\hat{Y}$ denotes cultivated land and X denotes years.

The above equation shows that during the study period the cultivated land has decreased on the average by almost 2 thousand feddans per year. This could be explained by the relative decline in the net income per feddan during the study period.

However in terms of statistics the b coefficient was insignificant. The correlation coefficient and coefficient of determination were 0.55 and 31 respectively.

The standard deviation and coefficient of variation were 22.2 and 49.6 respectively.

Yield per feddan

$\hat{Y} = 175.9 - 2.98 X$, where $\hat{Y}$ denotes the yield per feddan in cantars and X denotes years.

It seems that during the study period the yield per feddan has decreased on the average by almost 3 cantars per year, as it is indicated in the above equation. This may be due to the fact that onion may have been subject to some diseases and/or insects in the last years.

Statistically speaking the b coefficient was significant. The correlation coefficient and coefficient of determination were 0.81 and 65 respectively. The standard deviation was 9 and coefficient of variation was almost 6.

Total Production

$\hat{Y} = 92.75 - 4.41 X$, where $\hat{Y}$ denotes total production in hundred thousand cantars and X denotes years.

Since both cultivated land and yield per feddan have decreased as mentioned before, total production of onion has decreased during the study period. The above equation discloses that onion production has decreased on the average by 400 thousand cantars per year.

The regression coefficient was statistically significant. The correlation coefficient and the coefficient of determination were 0.71 and 50 respectively. Meanwhile the standard deviation was 15.5 and coefficient of variation was 21.3.

Cost of production per cantar

$\hat{Y} = 20.9 + 2.885 X$, where $\hat{Y}$ denotes cost per unit in piastres and X denotes years.

The above equation shows that there was a positive trend in the cost of production per cantar. The increase in the cost per cantar amounted to 3 piasters on the average per year. The analysis shows that there was an increase in the cost of production per feddan from L.E. 43 in 1960 to L.E. 83 in 1970, i.e., the cost of production per feddan has increased by almost 100% during this period. Meanwhile, the yield per feddan has decreased on the average by almost 3 cantars per year during the same period.

The correlation coefficient and coefficient of determination were 0.9 and 81 respectively. The standard deviation and coefficient of variation were 21 and 35.7.

Farm price

$\hat{Y} = 46.8 + 1.1 X$, where $\hat{Y}$ denotes price per cantar in piasters and X denotes years.

While the cost of production per cantar increased on the average by about 3 piasters per year during the study period, the price per cantar for onion increased by only 1.1 piasters on the average per year during the same period. For the study period the farm price per cantar ranged from 35 piasters in 1960 to 64 piasters in 1965.

The standard deviation and the coefficient of variation for farm price per cantar were 8.4 and 15.7 respectively. The correlation coefficient was 0.4 and the coefficient of determination was 16.

Net income per feddan

$\hat{Y} = 42.75 - 4.7 X$, where $\hat{Y}$ denotes the net income per feddan in L.E. and X denotes years.

The above equation indicates that the net income per feddan during the period 1960 — 1970 has decreased by almost L.E. 5 on the average per year. This is due to : (1) the increase in cost of production per cantar exceeded the increase in farm price per cantar, and (2) the yield per feddan has shown a downward trend during the study period as mentioned before.

The regression coefficient was statistically significant. The correlation coefficient and the coefficient of determination were 0.37 and 16 respectively.

Export price

$\hat{Y} = 65.4 + 17.9 X$, where $\hat{Y}$ denotes the export price per cantar in piasters and X denotes years.

The above equation indicates a positive increase in the export price for onion during the period 1960 — 1970. The increase was almost 18 piastres per cantar on the average per year. Mean-

while, the increase in farm price as mentioned before was 1.1 piasters on the average per year. This may mean more income for the government and/or an increase in the marketing costs.

The regression coefficient was highly statistically significant. The correlation coefficient was 0.9 and the coefficient of determination was 81.

However, the export price variability was relatively high compared with the farm price variability. The standard deviation and coefficient of variation for export price were 65 and 37.6 respectively.

World price

$\hat{Y} = 107.5 + 5.9 X$, where $\hat{Y}$ denotes the world price per cantar in piasters and X denotes years.

The world price has increased during the study period by almost 6 piasters on the average per year. This increase is smaller relative to the increase in export price.

The regression coefficient was highly statistically significant. The correlation coefficient was 0.8 and the coefficient of determination was 64.

However, the world price for onion was less variable compared with the export price. The standard deviation and the coefficient of variation for world price were 21.5 and 15.3 respectively.

Correlation

The analysis shows that :

- 1 — There was a correlation between farm price and cost per unit. The correlation coefficient was 0.38. However, the correlation coefficient was statistically insignificant. The insignificance of correlation can be explained by the method of price determination. Onion price may be determined by add-

- ing an absolute margin regardless of the cost of production. Thus, the price does not reflect the actual cost. Hence, price fixing in this case may result in black market.
- 2 — There was a correlation between farm price and export price. The correlation coefficient was 0.5. However, the correlation was statistically insignificant. This could be explained by the fact that the export price is determined by factors other than the farm price.
- 3 — There was a correlation between export price and world price. The correlation coefficient was 0.64. The coefficient was highly statistically significant.

Summary and Conclusions

The study shows that there was a decrease in onion production in Egypt during the period 1960 — 1970 in terms of cultivated land, yield per feddan and total production.

However, there was an increase in the cost of production and farm prices. Yet, the increase in farm prices was less than the increase in costs of production. Hence, farmers were caught in price-cost squeeze.

The export and world prices showed a positive increase during the study period. The increase in export price was greater than the increase in world price. This may be due to the monopolistic advantage for Egyptian onion as a result of the early exporting season, its quality which meets the consumer demand abroad and its ability to be stored.

There was no significant correlation between farm price and cost of production. Also there was no significant correlation between export price and world price.

Also the study showed that while farm prices and yield per feddan were relatively stable, the costs of production were subject to large variability. This means that net farm income is less stable than farm prices.

Therefore, when setting farm prices it is recommended to take into consideration the costs of production and export prices and at the same time to assure farmers with a certain degree of incomes stability (incomes stability includes also raising these incomes). In this way we could adjust production guided by prices.

References

- 1 — Ferber, R., «Market Research», Mc Graw-Hill Book Company, Inc, 1949.
- 2 — Heady, E.O., «Agricultural Policy under Economic Development», Iowa State University Press, 1962
- 3 — Thomson, F., «Agricultural Prices», Iowa, 1965.
- 4 — Leftwitch, «Price System and Resource Allocation», New York, 1963.

**A COMPARATIVE STUDY
ON THE MAIN FEATURES OF AGRICULTURAL
CO-OPERATION IN THE PHILIPPINES
AND THE A.R.E.***

Dr. MOHAMMED M. NASRAT

Dept. of Agric. Econ., Faculty of Agric., Cairo University

Dr. TAHA I. ABOU-SHEASHA

Dept. of Agric. Econ., Faculty of Agric., Cairo University

AHMED A. ALONTO

Former Graduate Student in the Dept. of Agric. Econ., Faculty
of Agric., Cairo University

INTRODUCTION :

Developing nations, after almost half a century of unsatisfactory results of co-operative efforts, have come to realize, that, the most effective agency to positively assist the development of co-operatives, is the state. Co-operation in most developing nations today, was found to cover a variety of organizations ranging from almost fully state controlled, guided, supervised and financed institutions with compulsory membership to co-operative associations organized more or less on the established principles of co-operation, but subject to some amount of government interference.

This new approach of developing nations, however, has led to serious controversial issues among co-operative experts, as to whether co-operation with government interference can be considered as true co-operation as it is. It is argued, that, co-operatives in order to function as real co-operatives and in

* This article is based on a master's thesis conducted in the Department of Agricultural Economics, Faculty of Agriculture, Cairo University.

order to be distinct from other economic institutions, should practice at least the four basic Rochdale principles of co-operation. First of these principles, is democratic representation and the liberty and equality of members. The general meeting of members is considered to be the highest authority. Second, is the freedom of the individual to join a society or association and to discontinue to be a member. The concept of compulsory membership, however, having been adopted in some developing countries, is a contradiction, according to some experts, to the principle of voluntary membership and illustrates sufficiently how co-operation in developing countries has gradually deviated from the classical pattern of co-operation. The third and fourth principles of limited interest on capital and distribution of net earnings on the basis of patronage, have been followed in many developing nations.

The Philippines and the A.R.E. are among these developing nations that shifted to this new type of approach. The degree of government interference applied to co-operatives, however, varies between these two developing countries. The A.R.E., applying greater government interference than the Philippines.

This recent development of agricultural co-operation in developing countries, requires a closer look, to be sure that co-operatives with some amount of government interference may still be considered as true co-operatives. An examination may also help determine the degree of government interference⁽¹⁾ required for the normal development of co-operatives, particularly, agricultural co-operatives, in developing countries. It

1) It is essential for the purpose of this study to use the term «government interference» to mean all organized governmental actions purposely to support the development of agricultural co-operatives. These actions are : (1) agricultural credit and financing assistance extended by the government to agricultural co-operatives and its members; (2) the establishment of government agricultural credit and financing agencies to administer the government assistance mentioned; (3) the establishment of agencies or state departments to organize, supervise and promote agricultural cooperative organizations.

is for these reasons, that the writers took special interest to compare the main features of agricultural co-operation in the Philippines and the A.R.E.

This paper will be divided into three parts : the first part will present a general information about the background of agricultural co-operation in both countries; the second part will deal with the comparison of the main features of agricultural co-operation in these countries; and the third, will be the conclusions drawn out from the comparison.

I—BACKGROUND INFORMATION :

Historically, agricultural co-operative movement was started in the Philippines and the A.R.E. during the early part of this century. The source of the idea was Europe. In the Philippines, the idea of co-operation was first introduced by General Sandico, after his five years stay and study about the credit union in Germany. Similarly, in the A.R.E., agricultural co-operative movement was first pioneered by Omar Lutfy, after his studies about the co-operative movement in Italy, under the guidance of Luggi Luzzati, the known father of co-operation in that country. These two civic minded individuals, tried to seek the support of their governments. Since then, series of laws on co-operatives were enacted by both governments of the A.R.E. and the Philippines.

After almost fifty years of co-operative efforts in these countries, however, the result was not encouraging. The reasons for this were numerous. In the Philippines, one of the main reasons for the failure of the co-operative movement was the half hearted government support and lack of proper understanding on the requirements needed for the normal growth of agricultural co-operatives. Similarly, in the A.R.E., while several legislations on co-operatives were passed, the government, however, showed indifference and even limited its help to the movement.

The governments of the A.R.E. and the Philippines, after learning from their past failures on co-operative movement and after realizing the importance of co-operation as a means to

uplift the economic and social conditions of the rural masses, have shifted to new policies, methods and procedures since 1952. New laws were legislated to allow the government to organize agricultural co-operatives and provide them with state guidance, supervision, technical assistance and finance.

This new development of agricultural co-operatives in the Philippines and the A.R.E. will be described separately, in order to get a clearer information. The Philippines first, then the A.R.E.

A — Agricultural Co-operative Movement in the Philippines Since 1952 :

Since 1952, there were two important laws introduced by the Philippines government to support the agricultural co-operative movement in this country : first, was the Republic Act No. 821 as amended by the Republic Act No. 1285, introduced in 1952; and second, was the Land Reform Code No. 3844 introduced in 1963. The former was responsible for the establishment of the Agricultural Credit and Financing Administration (ACCFA), with the aim of promoting effective organization of small farmers into co-operatives and providing them with the necessary credit both in cash and in kind at reasonable rates. The later, reorganized the administrative machinery of the Agricultural Credit and Co-operative Financing Administration, to enable it to align its activities with the requirements and objectives of the code redesignated as the Agricultural Credit Administration (ACA). Under the code, another government agency was established known as the Agricultural Productivity Commission and the task of promotion and organization of co-operatives was transferred to it. This agency also provides management technicians to co-operatives and help the farmers prepare their farm budgets as basis for evaluating applications for loans.

In spite of these new legislated laws in the Philippines, the old co-operative law known as Public Act No. 3425, or otherwise known as the Co-operative Marketing Law, embodying the system of organization of the Farmers Co-operative Marketing Associa-

tions (FACOMA) was retained. The system of organization of the (FACOMA) under the provisions of this law is based on the four basic Rochdale principles of co-operation.

As an effect of the new policies introduced by the Philippines government since 1952, agricultural co-operative organizations and their members have expanded. At first, the expansion of agricultural co-operative organizations and their members were increasing during the period between 1952 and 1957. After this period, the rate of expansion went down and the FACOMAS were on the state of disorganization. An attempt to revive and reactivate the dying FACOMAS while organizing new ones was done in 1963. (see table 1).

This slackening growth and disorganization of FACOMAS, during the later period of its development, were due mainly to the following : limited financial resources of the ACCFA and the overburdening task assigned to it; there were reduced participation and support of the farmers to their FACOMAS; increasing delinquency in crop loan repayment to the ACCFA; poor business operations and bankruptsy; misapplication of ACCFA's farmers loaning funds; and anomalies and ineffectiveness of ACCFA guidance and supervision.

B—Agricultural Co-operative Movement in the A.R.E. Since 1952 :

In the A.R.E., since its famous revolution in 1952, there were four important laws enacted to support the development of agricultural co-operatives in this country : first, was the Land Reform Law No. 178, introduced in 1952; second was the Co-operative Law No. 317, introduced in 1956; third, was the Presidential Decree No. 2137; and fourth, was the Agricultural Co-operative Law No. 51, introduced in 1969.

The Land Reform Law No. 178, was introduced in 1952, purposely to limit the land ownership in A.R.E. and direct the state to distribute any excess land owned by the big land owners to the landless peasants. To consolidate the fragmented land caused by the distribution of the big landed estates and to take the advantage of large scale production, the law also directed the

state to help organize agricultural co-operatives and provide them with the necessary services that range from agricultural credit, both in cash and in kind, and marketing facilities, to organization of cultivated crops and social services.

Co-operative Law No. 317, on the other hand, was introduced to serve as general co-operative law for all types of co-operatives, from producers to consumers. This law contains provisions governing the system of organization from its formation to liquidation. This law, however, only provides the general rules leaving the details to subsequent executive regulations and ministerial orders.

On December 7, 1960, an important decree was issued to support the development of agricultural co-operatives, known as the Presidential Decree No. 2137. This decree was responsible for the establishing of the Egyptian General Agricultural Co-operative Organization to set up the general policy for agricultural co-operation in the country and to provide technical assistance and supervision to agricultural co-operatives. Other than this agency, however, there are state departments assigned by the law to supervise the agricultural co-operatives in the A.R.E. the most important of which are : the Ministry of Agrarian Reform assigned to supervise the agricultural co-operatives in the Land reform areas; the Ministry of Agriculture, assigned to supervise agricultural co-operatives outside the land reform areas; and the Agricultural Co-operative Credit Bank assigned to supervise the credit, supply and marketing activities of the agricultural co-operatives.

The need for a specific law to govern the organization of agricultural co-operatives, reach its climax in 1969, when Agricultural Co-operative Law No. 51 was promulgated. This law made some changes on the system of agricultural co-operatives as embodied by the Co-operative Law No. 317, especially in the methods of supervision and management.

Since 1952, the agricultural co-operatives in the A.R.E. have expanded. The rate of expansion, however, unlike that of the Philippines, was gradual and continuous, till the whole rural areas were covered by the movement. The implementation of

the Land Reform Program, the establishment of the Egyptian General Agricultural Co-operative Organization, the introduction of the new credit and marketing policies were major factors of this trend of expansion. (see table 2.)

II—MAIN FEATURES OF AGRICULTURAL CO-OPERATION IN THE PHILIPPINES AND THE A.R.E. :

The main features of agricultural co-operation in the Philippines and the A.R.E., to be compared are the following ; co-operative structure, membership qualifications, management and distribution of savings.

A — Co-operative Structure :

What we mean by co-operative structure here, is the horizontal and vertical integration of co-operatives. Co-operatives associations is a horizontal combination of co-operative units which may serve many purposes of such units. When vertical integration is contemplated either forward towards consumer or backwards towards sources of supply, horizontal combination is essential among units which are too small to undertake vertical integration individually. Co-operation as a means of affecting large scale organizations represents a process of vertical and horizontal integration.

Horizontally, the organization of agricultural co-operatives in the A.R.E. and the Philippines are similar. They are horizontal combinations of various activities of individual farmers. They differ, however, on numbers of integrated activities. While the Philippines agricultural co-operatives integrate marketing, credit and supply, the A.R.E., agricultural co-operatives integrate not only supply, marketing and credit but also the organization of crops and social activities of the individual farmers. These integration of the various activities of individual farmers in the A.R.E. and the Philippines resulted to the establishments of multi-purpose co-operative associations serving the farmers with various services.

The multi-purpose services of the A.R.E. agricultural co-operatives in the Land Reform areas, which include the organi-

zation of cultivated crops, was designed to solve the problem of fragmentation caused by the distribution of the big landed estates and through the traditional inheritance law of the A.R.E.

Vertically, both countries established a general co-operative to serve as supplier and market dealer for local co-operatives. They may differ, however, on the establishments of co-operatives at the local or primary level. In the A.R.E., agricultural co-operatives at the primary level is established on a village, while that of the Philippines, is established on a town.

The co-operative structure in the A.R.E., with village co-operatives as its base, may offer an advantage to the farmers, since farm requirements and marketing facilities are brought closer to them. The Philippines co-operative structure, on the other hand, with the town FACOMA (Farmers Co-operative Marketing Association) as its base, may only offer an additional burden to the farmers, since the distance between villages and towns will require additional efforts and expenses.

B — Membership Qualifications :

On membership qualifications, both the A.R.E. and the Philippines, require agricultural producers (landlords, tenants, lessors and lessees) as a basic qualification for membership and they are voluntary in nature. The Land Reform Co-operatives in the A.R.E., however, is an exception to this case because the beneficiaries of the requisitioned land are required to become members of the government organized co-operatives. But, it must be fully understood, however, that the Land Reform Co-operatives are an integral part of the A.R.E.'s land reform program of consolidating fragmented land into co-operatives in order to achieve a rational production for the benefit of the small owners and for the country as a whole.

Whether, these so-called Land Reform Co-operatives organized by the government are acceptable to be recognized as real co-operative organizations is a controversial issue. It is argued, that, the Land Reform Co-operatives still apply the principle of voluntary membership since any person according to the law, is not obliged to receive the requisitioned land. He can either,

become a member of the Land Reform Co-operatives by acquiring lands in the requisitioned areas or refrain from being a member by refusing to acquire a land. Sayed Marei, however, in his book, "Agrarian Reform in Egypt", stated, "the method of compulsory membership could be interpreted as interfering with the rights of individual. But, we have to create the spirit of co-operation and with the passage of time it becomes no more a question of compulsion".

It becomes apparent, that, whatever the arguments may be, the method applied in the Land Reform areas (Land reform Co-operatives) is compulsory. But, what matters from the standpoint of the A.R.E. is the practicality of the matter and not its theoretical aspects. Certainly, under the prevailing conditions of the A.R.E., where the majority of farmers are still illiterate and living under low economic conditions, the fragmented lands of the A.R.E. will be left without attaining rational production.

As a result of this compulsory membership, where farmers take benefit from the assistance of the government channeled through the organizations (Land Reform Co-operatives), a survey study shows, that, the average yield of cotton per feddan in the three surveyed land reform estates during 1952-1956 was 12 percent higher than the average yield during 1948-1952.

This new type of co-operatives in the A.R.E. land reform areas, may bring some serious setbacks. One of which, is that, the already paternalistic attitude and lack of social consciousness of the farmers in this country may be aggravated. But, if the Policy of the government is to strengthen the co-operative attitude of the farmers and reduce government control as time passes, it may serve two purposes : firstly, it may raise the agricultural production and income of the farmers; and secondly the not less important long term objective of the future emancipation of the co-operative movement.

C — Management :

On management, both the A.R.E. agricultural co-operatives and the Philippines FACOMAs observed the principle of demo-

cratic control. The difference lies on the method of government interference. While management of the FACOMAs depends on the decisions of the board of directors and the general assembly, with government officials serving only as management consultants, management of the A.R.E. agricultural co-operatives rests on three authorities: the board of directors and general assembly on one side and the government officials on the other.

The participation of the government in decision making, in the case of the A.R.E. agricultural co-operatives, may affect the concept of democratic control. But, so long, as the control imposed by the government to co-operatives is to substitute the absence of proper knowledge and will be gradually decreased as time passes, such policy may prove to be realistic.

The Philippines Co-operative system of management on the other hand, may be applicable, only if the members of the association are financially able to provide the association with enough capital in order to employ efficient manager. But, so long, as the members of the co-operatives are still weak in capital formation, such religious observance of the classical principles of co-operation may only be good in theory, but not in practice. Clemente Terso Jr., an international Co-operative alliance expert, on his report about the problems of agricultural co-operatives in the Philippines, reported :

Management of agricultural co-operatives (FACOMA) in the Philippines, has generally been weak. While potential managers are abundant, people with business acumen and leadership prefer to work in enterprises where they see brighter prospects for their future. The co-operative enterprise has to them, no future development. The instability and failures of some co-operatives, coupled with the very low compensation that co-operatives can afford to give, drive capable men away to other kind of work. Thus, what is left to the community to accept co-operative employment are oftentimes the mediocre and those who make co-operative management a part time job. In either of these cases co-operative cannot have that high-calibre management ability and devotion which co-operatives, especially in their formative stage, require.

Again, the principle of democratic control applied under the prevailing condition of the Philippines where farmers are still weak in capital formation besides being illiterate in the knowledge of co-operation, may not very well serve the economic objectives of the farmers.

D — Distribution of Savings :

In the manner of distributing the net savings earned by the co-operatives to their members, both the A.R.E. and the Philippines agricultural co-operatives, after deducting from the gross savings for other purposes, the remaining part are distributed to their members in the form of patronage.

The application of the fourth principle of co-operation in the co-operative system of the A.R.E., is in itself highly significant, since it distinguishes the co-operative organization of the land reform from that of the collective enterprises being practised in Russia. As stated by Menon :

There is one important distinction between co-operative and collective organization which has to be kept in mind : in the co-operative, whatever form it might take ownership rights are definitely recognized and paid for, either in the shape of rent or dividend or some participation in profits; in the collective ownership rights are forfeited either to the state or the collective unit and do not carry any claim to a share of the proceeds.

CONCLUSIONS :

From the foregoing comparison between the main features of agricultural co-operation in the A.R.E. and the Philippines, it becomes apparent, that, the A.R.E. applies greater government interference than the Philippines. Under the prevailing conditions of the A.R.E. and the Philippines where majority of the farmers lack autonomy, autoactivity and autofinance, coupled with lack of technical knowledge and education, the A.R.E. may prove to be more realistic. Such realistic policy of the A.R.E. may have contributed greatly to the successful expansion of the movement since 1952.

There are two significant approaches of the A.R.E. that the Philippines may take lessons: the compulsory membership, and the method of assigning official manager to co-operatives.

Compulsory membership and assigning official manager may not be adoptable under the prevailing condition of the Philippines. But, so long as the Philippines government is sincere on implementing its land reform program, such methods may be worth trying, even in the modified form adoptable to the type of land reform the Philippines government wanted to achieve.

The study developed here, indicates that the methods of government interference adopted by the A.R.E. were far more realistic approaches than the Philippines, taking into consideration the existing low educational, economic and social levels of the farmers in these two developing countries.

It can be concluded, therefore, that although government interference is inconsistent with some of the principles of co-operation, it, however, provides the necessary elements required for the normal development of agricultural co-operatives in the A.R.E. and the Philippines.

TABLE 1. THE EXPANSION OF FACOMAS DURING THE PERIOD (1952-1966)

FY Year	No. of Co-ops		No. of Members		Capital +		Area Covered		
	Increase per Year	Cumulative	Increase per Year	Cumulative	Increase per Year	Cumulative	Municipalities	Villages	Provinces
1952-53	22	22	6643	6643	81168	81168	22	110	11
1953-54	138	160	49044	55687	533054	614222	160	1610	29
1954-55	120	280	109115	164802	1848229.82	2462451.82	349	6353	42
1955-56	96	376	60467	225269	2252603.53	4715055.35	406	9349	46
1956-57	69	445	33758	259027	409952.44	5125007.79	564	10700	50
1957-58	39	484	22530	281557	590300.38	5715308.17	626	11714	51
1958-59	28	512	14830	296387	479759.25	6195067.42	671	12438	51
1959-60	11	523	5802	302189	372081.69	6557149.11	725	12786	51
1960-61	3	526	1249	303438	130553.20	6598102.31	752	12910	51
1961-62	4	530	3639	307077	94907.96	6792010.27	770	13047	51
1962-63	6	536	—	—	—	—	—	—	—
1963-64	1	537	—	—	—	—	—	—	—
1964-65	10	547	3498	310575	—	7498560.94	—	—	—
1965-66	31	578	3777	314352	379977.00	7878537.94	—	—	52

+ (in pesos), a peso equals 50 U.S. cents (membership capital).

— No data available.

Source : ACA Annual Report, Philippines, 1965-66.

**TABLE 2: THE EXPANSION OF AGRICULTURAL CO-OPERATIVES
IN THE A. R. E.¹ DURING THE PERIOD (1952 - 1966)**

Year	No. of Co-ops.		Membership		Capital +	
	increase per year	Cumu- lative	Increase per year	Cumu- lative	Increase per year	Cumu- lative
1952 ²		1727		498652		661153
1956	26	1753	-36654	461998	-64449	596704
1957	208	1961	44141	506139	51681	648385
1958	502	2463	72716	578855	79980	728365
1959	791	3254	161026	739881	194496	922861
1960	872	4126	203139	943020	360053	1282914
1961	339	4465	326563	1269583	291878	1574792
1962	159	4624	507179	1776762	603275	2178067
1963	90	4714	188669	1955431	151600	2329667
1964	92	4806	261228	2226659	198151	2527818
1965	33	4839	142325	2368984	125485	2653303
1966	26	4865	171184	2540168	-21044	2632259

+ In Egyptian pounds (membership capital).

1. This table includes the Land Reform Co-operatives.
2. The number of co-operatives in 1952 with its corresponding membership and capital are not newly organized co-operatives. They were the co-operatives organized before the Land Reform Program.

Source : Central Agency for Public Mobilization and Statistics. Cairo Egypt. Annual Reports, No. 201-414, 1968, p. 10.

REFERENCES

- ABRAHAMSEN, et al., editors, **Agricultural Co-operation**, University of Minnesota Press, Minnesota, U.S.A., 1957.
- GADALLA, SAAD M., **Land Reform in Relation to Social Development in Egypt**, University of Missouri Press, Missouri, U.S.A., 1962.
- KHAFAGA, SHAMS-AL-DIN, **Co-operative Legislations**, Shabab Library, Egypt, 1966.
- MAREI, SAYED, **Agrarian Reform in Egypt**, Institute of Oriental Archeological Press, Cairo, Egypt, 1957.
- PARSONS, KENNETH H., **Land Tenure**, University of Wisconsin Press, Madison, U.S.A., 1963.
- Republic Act No. 321 as amended, Philippines Congress, 1952.
- Public Act No. 3425, Philippines Congress, 1927.
- TERSO, CLEMENTE Jr., **Structure of Rural Economy and Problems of Agricultural Co-operation in the Philippines**, International Co-operative Alliance, a report, New Delhi, India, 1963.
- WARREN, DORREN, **Land Reform and Development in the Middle East**, London, Royal Institute of International Affairs, 1957.
- United Nations, Food and Agricultural Organization, **Agricultural Credit Through Co-operatives and Other Institutions**, FAO Agricultural Studies No. 68, Rome, 1955.

L'INDUSTRIALISATION ET LES SOCIÉTÉS ARABES*

ISSAM EL-ZAIM

L'une des caractéristiques fondamentales des civilisations occidentales du type industriel est qu'elles approchent les autres sociétés avec une logique hégémonique. Ce phénomène, que Lénine baptisa impérialisme, se traduit pour les sociétés arabes, comme pour les autres sociétés traditionnelles, par une dynamique d'entraînement et, paradoxalement, d'enchaînement à la fois technologique et industriel. Parallèlement à un assaut politico-militaire des Puissances impérialistes auxquelles elles s'exposent, les structures économiques, les rapports sociaux et les valeurs intellectuelles et morales subissent un autre assaut, latent mais plus vigoureux et plus durable des modèles européocentriques de production matérielle, d'organisation sociale et de réflexion intellectuelle. Nous pourrions schématiser et dire que le fait central à l'échelle mondiale est actuellement l'internationalisation de l'économie et de la technologie, de l'organisation sociale et de la pensée à travers un double affrontement généralisé dans l'espace et à tous les niveaux, entre les modèles capitaliste et socialiste, l'un comme l'autre industriel et simultanément, entre les catégories industrialisantes et internationalistes et les diverses spécificités de formation passée. Ceci est valable manifestement, pour le Monde arabe dont le milieu social subit ces hégémonies en y opposant ses assises socio-économiques et culturelles, arabo-musulmanes pour l'essentiel.

L'industrie géante moderne, à technologie en perpétuelle métamorphose, constitue l'épine dorsale de l'organisation sociale de l'Occident, le fer de lance de son hégémonie politique, économique et intellectuelle.

* Texte de la communication présentée au 8ème Colloque de l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française, Tunisie, Hammamat. 27 sept. — 2 octobre 1971.

Dès lors le défi européocentrique que cet Occident lance aux sociétés arabes, les amène à envisager leur réplique en termes de modernisation et de développement, tous deux alignés sur des modèles d'organisation industrielle d'inspiration européenne. Mais ce processus de riposte est loin de se dérouler comme par un coup magique. Certes, les structures traditionnelles, qu'elles soient matérielles ou intellectuelles, ne peuvent aucunement — la réalité est là pour le prouver — échapper aux implications de l'hégémonie impérialiste. Cependant, elles sont loin de disparaître purement et simplement en faveur d'autres greffées sur elles. Des facteurs endogènes expliquent cette résistance, mais comme nous le verrons plus loin, les implications de la dynamique hégémonique venant de l'extérieur, constituent une deuxième catégorie de facteurs de résistance, exogènes cette fois-ci.

C'est cette dialectique des données nationales, essentiellement traditionnelles, et de leur négation occidentale, avec ses effets internes que nous désignons par la vague notion de transition. Le terme n'est pas faux puisqu'il désigne un phénomène central de nos réalités nationales actuelles : nos structures économiques, notre organisation des rapports sociaux, nos valeurs et nos aspirations. C'est cette sorte d'obsession d'analyser et de penser la transition, commune à multiples chercheurs arabes et arabologues, qui est à l'origine de cette approche première de l'industrialisation dans le contexte actuel de la société arabe.

I — La vraie portée de l'industrialisation :

Pour déterminer le véritable impact de l'hégémonie occidentale, sous sa forme indirecte que représente l'œuvre industrialisatrice, sur le milieu social arabe, nous nous devons de délimiter les véritables dimensions horizontales et en profondeur de cette entreprise, l'étendue de ses modèles d'organisation sociale et ses effets sur les hommes et sur leur société prise globalement.

L'offensive de l'industrialisation se déroule en réalité à deux niveaux bien distincts :

A — L'industrialisation comme action économique :

L'industrialisation est de plus en plus l'affaire de l'Etat et des pouvoirs publics, conçue par des centres de décision à l'échelle de toute la société. C'est beaucoup plus son essence et son étendue ainsi que la profondeur de ses effets sur la société qui nous intéressent ici.

1 — L'agriculture, secteur de production prédominant dans la quasi-totalité des sociétés arabes, fait l'objet de bouleversements structurels et de modes de fonctionnement lents, mais profonds. Par le biais des réformes agraires et des restructurations coopératives et à la limite, collectives, l'organisation sociale ainsi que la production, y compris celle du sous-secteur féodal introduit par les Ottomans et consacré par le Pouvoir colonial, sont transformées. Avec un décalage dans le temps, et par la suite, de la mécanisation de l'agriculture et de sa réorganisation moderne, la société paysanne s'engage dans un lent processus de bouleversements qui couvrent les habitudes et les croyances de ses hommes. Certes, les résistances sont particulièrement fortes dans ce milieu attaché aux valeurs tribales et fatalistes. D'autre part, la charge technologique, c'est-à-dire, l'intensité de l'industrialisation est faible par rapport à l'industrialisation lourde. Mais l'action est globale, d'abord sur les structures, ensuite sur les modes de production et progressivement, sur les valeurs et les idées chez les hommes. Comme nous verrons plus loin, l'aspect culturel de la modernisation occidentale accentue et précède souvent le premier aspect économique et technique.

2 — Dans les services et surtout le petit commerce, secteurs d'activités séculaires dans les centres urbains bien nombreux, l'industrialisation n'engendre guère des effets spectaculaires sur les pratiques de la profession et sur les modes de vie qui s'y rattachent. Il s'agit donc d'un large secteur de la société qui a su survivre et échapper à l'entraînement comme l'ensemble de la société, dans la sphère du modernisme europécotrique.

3 — La dynamique du développement industriel, de plus en plus à partir des plans de programmation nationale, se traduit par une tendance générale, pour des raisons à la fois économiques et politiques, à accorder la priorité en matière d'industria-

lisation, aux secteurs de pointe ou, plus généralement, à haute intensité capitaliste: pétrole, pétrochimie, sidérurgie. La technologie, particulièrement avancée, et les capacités géantes font contraste avec une main-d'oeuvre réduite. Tournées vers des marchés mondiaux d'exportation, ces industries sont intégrées, pour la plupart, dans les réseaux des firmes multinationales. Aussi, ne provoquent-elles guère des effets d'entraînement dans les autres branches de l'économie. Leur influence sur les structures économiques, techniques, sociales et mentales des tranches traditionnelles de la société est indirecte. Il serait même plus juste de dire qu'elle est tout au contraire, négative puisqu'elle renforce une rupture entre ce secteur avancé et le reste de l'économie. On a pu parler à cet égard d'économie dualiste et de problématique de blocage.⁽¹⁾ D'une manière générale, les industries modernes, en l'occurrence, pétrolières, chimiques ou sidérurgiques constituent des canaux de transmission des modèles organisationnels des techniques et des attitudes modernes mais qui ne sont pas de nature à généraliser ces formes d'acculturation à l'ensemble de la société. En dépit des différences réelles entre les industries d'extraction, véritable appendice de l'économie capitaliste internationale et de celle plus ou moins intégrée, c'est-à-dire allant en aval et relativement branchée sur le marché intérieur, les unes comme les autres demeurent jusqu'ici des îlots industriels mal insérés dans l'économie pour affecter la société dans sa globalité.

B — L'industrialisation transformatrice de l'organisation et des rapports sociaux :

Par sa logique interne technologique, l'industrialisation détruit les modes organisationnels et les rapports sociaux découlant des activités traditionnelles et définis par des principes relevant de l'idéologie musulmane traditionnelle. En effet, les rapports tribaux et l'exploitation communautaire dans les campa-

(1) FINNIE, David H. : « Desert Enterprise : the Middle East Oil Industry in its Local Environment », Cambridge, Massachusetts, 1958.

Voir aussi les thèses apologistes de l'action environnante des sociétés pétrolières multinationales de MEYER, A.J. : « The New Capitalism : Companies as Innovators », in *Middle Eastern Capitalism*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 1959, pp. 80 — 92.

gnes et dans les régions limitrophes de la «Badia», prennent un contenu quasi-féodal avec le choc du colonialisme traditionnel. L'industrialisation, généralement une tentation postérieure à l'indépendance politique, se traduit dans les campagnes par une désagrégation des rapports de production liant le cheikh ou Al-Agha aux membres de sa tribu ou à ses paysans qui se séparent ainsi de lui. Ceci est vrai aussi bien pour la production matérielle que pour l'interdépendance hiérarchique au niveau social. Cependant, les superstructures que constituent les valeurs séculaires, tribales, familiales et religieuses parviennent à contrecarrer, bien longuement, les conséquences économiques et socio-organisationnelles de l'industrialisation agricole.

C'est dans la grande ville ancienne ou dans celle de développement récent (des centres portuaires et industriels sont apparus dans de multiples pays arabes par l'exécution des plans industriels et d'infrastructures) que de nouveaux modes d'organisation et de rapports sociaux se prolifèrent, car c'est là que la société traditionnelle reçoit, dans certains de ces secteurs, le choc le plus violent du défi industriel. Si les secteurs traditionnels du petit commerce restent, grosso-modo, épargnés, le petit artisanat textile, avec ses corporations, se réduit, comme une peau de chagrin, alors que la grande industrie moderne, avec ses grands effectifs centralisés, ses rapports ouvriers-patronat, ses syndicats et ses modes de contestation, se voit renforcée par de croissantes entreprises modernes. Véritables enclaves dans la société traditionnelle, les secteurs modernes parviennent à l'aide de l'appareil administratif et politique, de conception et de structures occidentales, à donner à l'ensemble des centres urbains une physionomie, en bonne partie occidentale.

Dans les villes, l'introduction de l'industrie et la modernisation de la vie quotidienne, les habitudes de la consommation, des moyens de subsistance, le grand habitat abritant la famille dans sa conception musulmane (englobant plusieurs frères avec leurs enfants et leurs petits enfants), cèdent la place sous la pression économique et des valeurs sociales nouvelles, à de petits ménages dans des habitats modernes à bon marché. Par leurs politiques de logement, les Pouvoirs publics stimuleront cette mutation de la famille et de l'habitat.

Cependant, comme nous le constatons dans les divers pays arabes, la force interne de la conservation et de la continuité, essentiellement superstructurelle (législation fondamentalement musulmane, valeurs et idées reçues), nuance et adapte, en quelque sorte, à la réalité sociale, les modes organisationnels et les rapports sociaux et politiques inhérents à l'industrie moderne. Il suffit d'analyser le comportement d'une bonne partie des ouvriers vis-à-vis de leur patron ou directeur co-religionnaire. Il en est de même des rapports qui s'établissent entre les chefs traditionnels et leur clientèle politique dans un pays comme le Liban ou même dans le cas du Parti unique officialisé dans un tel ou tel autre pays arabe.

C — L'industrialisation, la culture et l'idéologie :

Distinguons tout de suite entre le véhicule culturel et idéologique de l'industrialisation et la transposition de la culture et de l'idéologie occidentale que constitue l'action gouvernementale en matière d'instruction publique et de propagation culturelle, toutes deux caractérisées par des options modernistes, séculaires et, à la limite, laïques.

1 — L'action culturelle et spirituelle de l'industrialisation :

L'industrialisation projette dans la réalité sociale des modèles d'organisation de la production matérielle, un exceptionnel intérêt pour la technologie, des nouvelles aspirations au bien-être matériel et aux loisirs. Les capitalistes et les technocrates y voient une source d'enrichissement et un moyen d'acquérir des avantages matériels, les humanistes modernes, un gage de libération des capacités matérielles et intellectuelles. En réalité, l'action intellectuelle et idéologique du projet industrialisant se voit cantonnée dans l'espace, du fait même du caractère partiel de sa dimension horizontale, comme nous venons de le voir plus haut. Il n'en est pas moins vrai que cette action s'étale longuement dans le temps, car elle vise l'homme arabe dans ses convictions les plus profondes et se heurte à une forte résistance de l'ensemble des idées conservées et entretenues par le milieu social auquel il appartient. Aussi, constatons-nous que c'est parmi les cadres les plus marqués par la technologie et par l'industrie de pointe, les plus aculturés de l'élite intellectuelle que nous retrouvons les hommes qui envisagent de substituer une société inté-

gralement nouvelle à celle héritière de la culture arabo-musulmane.

L'industrialisation stimule une mentalité productiviste, rationaliste et empirique. Réduite dans l'espace, son véhicule intellectuel et moral pénètre difficilement et lentement dans la société traditionnelle.

Le mépris pour l'industrie est une constante dans la tradition bédouine arabe. En dépit du développement de l'artisanat, extrêmement ancien, dans les centres urbains les plus durables, tel Damas, c'est essentiellement le commerce qui a dominé le débat social et moral du monde arabe. Répondant à une vocation objective, cette occupation était, de surplus, bien mesurée dans le système musulman de valeurs ; c'est dans les milieux de l'immigration arménienne se trouvant en détresse, après avoir fui les pogroms turcs que nous avons vu proliférer des ateliers mécaniques et électriques. Il serait cependant inexact d'enlever aux héritiers de l'Islam le mérite d'avoir relevé le défi industriel. Déjà entre les deux Guerres, mais surtout depuis 1940, les commerçants aisés du Machreq se sont mis à construire les usines de textiles notamment.

2 — La modernisation culturelle en marge du projet industrialisateur :

L'industrialisation est une œuvre trop fragmentaire encore et trop tardive pour expliquer le développement généralisé d'une culture moderne séculaire qui se superpose sur les franges traditionnelles de la culture et des idéaux sociaux et moraux. Entamée à une époque bien précécce, plusieurs siècles parfois avant l'industrialisation, la modernisation de la culture et de l'enseignement séculaire a été l'œuvre des missionnaires occidentaux. Mais sa popularisation véritable a été l'œuvre des Pouvoirs nationaux instaurés, au lendemain de l'indépendance politique, dans les sous-ensembles de ce que fut la société arabo-musulmane.

L'instauration de l'instruction publique, la fondation des universités arabes modernes (Faculté de Médecine à Damas dès 1920) et le développement de la presse écrite et de la radio en

langue littéraire simplifiée, sont autant de facteurs qui ont doté des sociétés arabes de superstructures nouvelles à véhicule linguistique national et de valeurs contradictoires, fondamentalistes musulmanes et modernistes, réformistes ou révolutionnaires. Dans un pays comme la Syrie, l'entreprise scolaire et culturelle a été tellement poussée et généralisée que nous trouvons des régions entières quasiment coupées du monde extérieur, voire même des villes et demeurer jusqu'ici en dehors du projet industrialisant mais où les écoles abondent déjà et les cadres à culture moderne y sont bien nombreux. Nous pourrions d'ailleurs extrapoler en constatant que l'action indirecte des sociétés industrielles et de leur culture moderne sur le milieu arabe est infiniment plus précoce, plus globale que l'effet propre de la dynamique industrialisatrice. Cela donne lieu d'ailleurs à un affrontement entre deux cultures bien distinctes alors que la mise en cause des infrastructures correspondantes est assez souvent peu intense et quelquefois absente.

3 — Il importe de souligner ici que le projet industrialisant et ses expressions intellectuelles et idéologiques dans le Monde arabe d'aujourd'hui est loin d'être à essence exclusivement capitaliste. Aux niveaux de l'organisation et des valeurs humanistes, la distinction est indispensable à nos yeux. Or, les pays arabes affrontent deux défis différents mais simultanés, celui du modèle capitaliste et occidental déjà élaboré, et, de surcroît, à l'origine de toute cette tentation de modernisation industrielle. De caractère agressif, mutilant et dominateur, impraticable dans la société arabe et dans toutes les sociétés exploitées dites sous-développées, en raison de la logique même de l'hégémonie impérialiste, ce modèle est rejeté au niveau des rapports de production et des idéaux sociaux. L'autre modèle, socialiste et collectiviste est plus récent, ses variantes en Asie et en Amérique Latine sont encore en pleine mutation. En raison même des rapports économiques et politiques inégaux établis entre le Monde arabe et l'Occident et de l'intervention économique, militaire et diplomatique des sociétés socialistes pour la mise en cause de ces rapports, le modèle socialiste de l'industrialisation a débordé la tentation pour constituer un nouveau défi aux facteurs consommateurs de la société arabe. Le culte du secteur public, de l'autogestion et du socialisme est devenu une réalité éclatante. Le plus intéressant à cet égard est précisément le fait que l'idéo-

logie musulmane englobe une dualité de notions d'organisation et de valeurs sociales qui traduit l'attachement de l'Islam à l'activité commerçante et à l'appropriation des biens⁽¹⁾ avec cette aspiration égalitaire et certains diraient populistes.⁽²⁾ Mais ceci sort du cadre de notre actuelle préoccupation.

II — Le dilemme de l'industrialisation :

Tout d'abord, ne s'agit-il pas d'un faux problème puisque le projet industrialisateur est, comme nous venons de le voir, fragmentaire dans l'espace et échelonné dans le temps, parvenant difficilement à balayer les facteurs endogènes de conservation socio-culturelle ?

A — L'industrialisation et l'aspiration au progrès économique et social :

L'industrie moderne est créatrice d'emplois et une source de revenus stables, et comparativement plus apte à répondre aux besoins de consommation moderne, dans la ville notamment et de relever le défi qui lui est lancé à partir de l'extérieur. C'est là que réside la motivation profonde du projet industrialisateur. Celui-ci apparaît comme un moyen approprié pour satisfaire les aspirations en bonne partie urbaines, au bien-être matériel. L'industrialisation est demeurée, jusqu'ici, peu généralisée et peu brusque pour stimuler un véritable courant anti-industriel dans le milieu arabe. Tout au contraire, la phase actuelle de l'industrialisation arabe se caractérise essentiellement par de grands projets d'infrastructures qui attirent des paysans relativement nombreux et des projets industriels fournissant des emplois à des artisans ruinés ou des émigrants ruraux.

(1) Voir à ce propos GOITEIN : «The Rise of the Middle Eastern Bourgeoisie in Early Islamic Times», Chapter Eleven, in «Studies in Islamic History and Institutions», Leiden E.J. BRILL, 1966, pp. 217 — 241.

(2) KHALES, Salah : «La naissance de l'Islam à la lumière du marxisme»; voir aussi Khaled Mohammad Khaled : «La démocratie, condition de la renaissance», dans ABDEL-MALEK Abouar : «Anthologie de la littérature arabe contemporaine», Paris, 1965, Ed. du Seuil, successivement pp. 340 — 344 et 157 — 190.

Toutefois, l'industrialisation place les sociétés arabes au niveau industriel et économique, devant un dilemme : ces sociétés ont décidé, au niveau politique le plus élevé, ainsi qu'au niveau de leurs élites les plus imprégnées de la culture occidentale, de relever le défi industriel et de s'engager dans la voie de la modernisation économique. Or, force est de constater que cette volonté même de riposter positivement à l'attaque multiforme de l'Occident par la modernisation économique est sérieusement handicapée par la structure même de l'industrie et de l'économie internationale. Face à cette problématique globale, les forces sociales dans ces pays oscillent, en fonction de leurs positions internes respectives et les contradictions politico-économiques qui les opposent les unes aux autres, entre deux stratégies contre offensives :

1 — **La stratégie passive ou accommodante** : elle n'est qu'une fausse réplique puisqu'elle consiste en une résignation qui se traduit par la mobilisation du pays en faveur d'un projet industrialisateur, sorte d'enclave coupée de l'économie nationale et de la société, sans effets d'entraînement industriels sur ces dernières bien que le projet soit situé sur le territoire du pays. En effet, le projet industrialisateur n'est ici qu'une confirmation de la conversion de l'agressivité capitaliste initiale, en une autre plus subtile, de type néo-colonialiste. Celle-ci n'émane plus ouvertement des directoires des Etats impérialistes, mais des firmes multinationales parviennent à mettre les économies de ces sociétés au service de leurs entreprises hégémoniques. Cependant, la résignation industrielle peut même se traduire en le rétrécissement de l'essentiel du projet industrialisant et sa réduction au secteur touristique. Baptisé industrie par d'aucuns, ce secteur moderne est retenu comme un moyen valable pour s'introduire dans le réseau mondial de la modernisation. Nous devons admettre qu'il s'agit bien là d'une solution de facilité.

2 — **La deuxième stratégie est l'inverse, celle d'une industrialisation systématisée qui s'étatise avec une cadence accélérée.** Parallèlement, cette stratégie de réplique est élaborée sur la base d'une modernisation égalitaire avec pour moyens, la mobilisation essentiellement publique des ressources naturelles et de toutes les forces productives, appuyée sur un recours croissant à l'aide étrangère des pays socialistes. Il s'agit là d'une synthèse d'apparition historique tardive combinant le rejet du quan-

tif déterministe sous-jacent dans la référence néo-colonialiste et occidentale à la modernité et l'adoption du schéma à la fois qualitatif et industriel. Cette option dans son expression la plus abstraite, la plus «pure» nous pose, à nous économistes et sociologues des sociétés exploitées des problèmes de compréhension quant au mariage bien original entre les réalités traditionnelles de ces sociétés et les projets de modernisation conçus en termes industriels et socialistes.

La réalité nous invite, incontestablement, à nuancer cette présentation théorique de la stratégie contre offensive aussi bien pour les phases de son application que pour les formations socio-politiques et économiques qui se succèdent avant sa concrétisation. En effet, les forces internes de conservation subsistent et s'adaptent alors que les forces nouvelles engendrées par les débuts de cette industrialisation de longue haleine demeurent longtemps comparativement faibles. C'est là que nous découvrons d'ailleurs le véritable atout historique dont disposent actuellement les forces sociales intermédiaires et transitionnelles autant dans la hiérarchie socio-économique que par référence au critère de la modernité. Tout cela donne concrètement lieu à des situations de transition d'une complexité extrême qui prolongent le mûrissement lent, non point unilinéaire, des situations nouvelles plus rapprochées du dernier modèle contre offensif analysé.

B — L'Inadaptabilité des structures culturelles et éducationnelles avec l'industrialisation :

L'approche livresque et la vocation du scribe attribuée aux érudits de la culture théologique ont été si généralisées que leur effet conservateur et réactionnaire, au sens politique, sur la société n'échappe guère aux arabologues. Mais là n'est pas notre propos, surtout que la diffusion remarquable de l'enseignement public moderne s'attaque, notamment dans les campagnes arabes les plus éloignées, aux plus enracinés des fiefs de la culture mystico-livresque.

Trois éléments d'inadaptabilité culturelle à l'industrialisation, d'importance variable mais convergents méritent, à notre avis, d'être considérés :

1 — Le véhicule linguistique : La modernisation de l'arabe et sa simplification se sont progressivement faites par des écrivains et plus rarement, par des philologues, sans background industriel, local ou étranger, et de surcroît sans que ceux-ci procèdent à une investigation réelle et méthodologique du bagage scientifique, passionnément riche, de l'arabe classique. Le décalage entre le dialectal du peuple, assimilant arbitrairement des termes techniques occidentaux et la littérature moderne, coupé, autant sociologiquement qu'au niveau culturel de la technologie et de l'industrie pénétrantes, n'est que la seconde dimension de l'inadaptabilité linguistique.

L'arabisation de l'enseignement technique et supérieur réduit incontestablement la tension linguistique au niveau de l'industrialisation. Mais l'adaptation méthodique et constante du véhicule culturo-linguistique à la naissante réalité industrielle demeure l'une des préoccupations importantes des sociétés arabes. L'introduction des industries pétrochimiques, électroniques et les techniques économiques et sociales modernes prolonge ces préoccupations et met en relief leur actualité.

2 — L'éducation et l'industrialisation arabes : L'éducation est une œuvre importante de modernisation sociale et intellectuelle des sociétés arabes. Elle place leurs nouvelles générations, celles de la ville et celles de la campagne dans la sphère des connaissances scientifiques modernes. Elle les imprègne d'un esprit et d'un mode de pensée dont le contenu traduit un compromis entre le moderne, l'universel et le local classique en perte de vitesse.

Ce qui retient notre attention ici, c'est la vocation actuelle de l'éducation arabe. En effet, la place accordée à la technique et aux connaissances industrielles est, manifestement, très réduite alors que les connaissances théoriques philosophiques et juridiques se trouvent privilégiées face aux précédentes. L'enseignement secondaire et supérieur forme des lettrés à background culturel moderne mais non armés pour affronter la bataille industrielle et technologique. Dès lors, une tension se manifeste à propos de la structuration et de l'exécution des fonctions conceptuelles et gestionnelles de l'industrialisation. Dans les secteurs les plus avancés et les plus orientés vers l'industrie internationale, cette tension se manifeste très rapidement, la motivation conflictuelle politique venant renforcer l'autre motivation qui est de nature

culturelle. C'est ce que nous voyons à travers la poussée, dans les pays arabes pétroliers, vers la formation professionnelle des ouvriers et des techniciens nationaux. Néanmoins, nous pourrions dire que l'orientation encore savante et livresque, coupée de la réalité économique et industrielle, de l'enseignement secondaire et d'une bonne partie du supérieur, constitue encore le paradoxe du blocage de l'industrialisation par l'enseignement public moderne.

3 — Enfin, nous pourrions nous demander si l'aide externe de nature technologique et gestionnaire est de nature à stimuler effectivement l'œuvre industrialisatrice dans les pays arabes. L'apport technologique de l'étranger vient soulager des sociétés gênées dans leur action industrialisatrice par une grave pénurie des cadres supérieurs et de leur Know-how approprié. Opération coûteuse, à rayonnement limité, cette politique parvient mal à impulser les divers secteurs de l'économie et encore moins à approcher les secteurs traditionnels de la société, alors qu'elle masque la fuite des cerveaux nationaux qui, de par leur origine, leur spécificité culturelle, sont les plus aptes à prodiguer matière grise et modernité à une société passionnée par le progrès industriel et culturel. Néanmoins, la technologie, américanocentrique, et européocentrique dans plusieurs secteurs de pointe n'en constitue pas moins un sérieux problème de modernisation permanente.

A la lumière de cette approche première de la problématique centrale de l'industrialisation, nous concluons, non pas par des affirmations mais plutôt par des interrogations : interrogations sur la portée véritable, l'articulation globale et l'efficacité de la tentation industrielle dans les sociétés arabes; interrogations sur la charge modernisante et industrialisante de l'enseignement public moderne dispensé actuellement dans cette partie du monde exploité; interrogations enfin sur la dynamique concrète de la double dialectique, celle de la spécificité nationale et du mondial, des forces motrices du progrès et celle de leurs freins autant exogènes qu'endogènes. Le conflit industriel est à la fois interne et externe pour ces sociétés. Le processus d'industrialisation est trop complexe et insuffisamment avancé pour nous faciliter de surcroît, notre tâche d'intelligibilité scientifique.

مطلع الأهـرام التجارية

رقم الابداع بدار الكتب

١٩٧٠ / ٦٢٨٥